

Pas de CHU **sans faculté de médecine**

Le rapprochement de la faculté de médecine et de pharmacie, et du CHU s'inscrit dans une continuité historique ancrée dans les fondations même de l'université en 1431

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photos **Thierry Aimé** - CHU
et **Sébastien Laval**

L'ouverture de la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie en février 2007 sur le site du CHU parachève la constitution d'un pôle hospitalo-universitaire qui permet une meilleure utilisation des moyens et une plus grande synergie entre les institutions. Doyen de cette faculté qui compte 3 600 étudiants, Roger Gil est professeur à l'Université de Poitiers et chef du service de neurologie du CHU.

L'Actualité. – Dans l'histoire de la ville de Poitiers, comment l'enseignement et l'exercice de la médecine ont-ils été liés ?

Roger Gil. – Depuis 1431, Poitiers a une faculté de médecine, qu'elle a perdue en 1793, mais une petite école est née de ses cendres en 1806. Malgré l'incertitude qui pesait sur son destin,

cette école préfigurait l'hôpital et l'université modernes. En effet, d'emblée, les cours furent installés à l'Hôtel-Dieu. Puis, sur des terrains achetés par les professeurs, l'école a été construite à côté de l'Hôtel-Dieu. Elle a évolué, passant d'école préparatoire de médecine et de pharmacie à école nationale, mais elle a toujours été financée par la ville de Poitiers jusqu'à ce qu'elle rede-

vienne, en 1968, faculté et surtout faculté mixte de médecine et de pharmacie. C'est dire si son histoire est liée à la fois à l'hôpital et à la collectivité. En 1980, l'ouverture de Jean-Bernard a créé une rupture puisque l'hôpital a quitté l'Hôtel-Dieu, la faculté restant en centre-ville. Compte tenu des liens organiques qui unissent l'hôpital et la faculté, cette séparation fit naître le désir de se retrouver. La construction de la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie à proximité du CHU s'inscrit donc dans une logique historique. D'autre part, en lisant les comptes rendus des conseils d'école, on constate que les enseignants, pour la plupart médecins ou chirurgiens à l'Hôtel-Dieu, ont suivi de très près l'ordonnance de 1958 relative à la création des centres hospitaliers et universitaires. Elle leur assignait trois missions : soin, enseignement, recherche. Dès lors, il fallait que Poitiers soit le siège d'un CHU. Ainsi, en 1965, la convention qui a créé le CHU de Poitiers était l'une des premières de France. Elle était conclue par l'école nationale de médecine et de pharmacie, et par le centre hospitalier régional.

La faculté est située à l'entrée du CHU. Est-ce un hasard ?

Lorsque, dans les années 1930, le Conseil général de la Vienne a donné les terrains de la Milétrie aux hospices de Poitiers, il avait réservé 8 ha pour y construire une faculté de médecine. Une délibération de 1974 confirme cette donation, suivie de lettres où le Conseil général s'inquiète de ne pas voir l'université donner suite. Finalement le terrain a été cédé au CHU qui a préservé l'essentiel, c'est-à-dire la partie centrale de 5 ha. L'emplacement est idéal puisqu'il se situe à la fois à l'entrée du domaine du CHU et à proximité du campus universitaire. Seule la route de Limoges nous sépare du pôle biologie santé. Il y a là une cohérence historique très touchante.

Le doyen Roger Gil.



Plus de trente ans pour ce rapprochement. N'est-ce pas un peu long ?

Que de plans faits, défauts et refaits !

Poitiers devait surmonter un handicap. En effet, l'université est bien dotée sur le plan foncier (300 000 m²) mais celui-ci est mal réparti. Ainsi, le ministère ne cessait de répondre : «Redistribuez vos locaux !»

Le processus a été déclenché quand nous sommes sortis de la logique : à bâtiment d'Etat crédits d'Etat. La présence d'un CHU est vitale pour l'économie d'une région, mais un CHU n'existe pas sans une faculté de médecine. La faculté de médecine et de pharmacie joue un rôle important car elle est totalement dans l'université, tout autant que dans l'hôpital. Elle est le pont, le lien, la synapse entre les deux.

Le CHU de Poitiers l'a bien compris, c'est pourquoi il a décidé de financer 20 % du deuxième cycle. La

mouvoir la recherche dans les sciences de la santé et de définir la nécessité de développer des relations avec les autres composantes de l'université. Ainsi, les enseignants-chercheurs de médecine et de pharmacie ont uni leurs forces avec leurs collègues de la faculté des sciences.

Ensuite il a fallu transformer l'essai. Poitiers n'avait pas d'équipe Inserm, c'était insupportable. La collaboration incessante de l'université, de sa faculté de médecine, et du CHU a permis d'aboutir en cinq ans à la labellisation de trois équipes par l'Inserm. C'est un bon bilan (300 %) mais il ne faut jamais baisser la garde. Dans la recherche, on ne peut jamais se reposer. L'émulation est considérable, la compétition est redoutable et nationale. On ne peut vivre qu'en progressant sans cesse : il nous faut donc à la fois conforter ce qui a été acquis et obtenir d'autres labellisations Inserm. ■



décision eut un effet moteur sur le Conseil régional, le Conseil général, la Ville et l'Etat. De fait, la cohérence du projet parut évidente à tous les acteurs. Cette prise de conscience en 1999 a été fondamentale pour débloquer le dossier et l'inscrire au contrat de plan Etat-Région.

La faculté et le CHU peuvent-ils progresser sans recherche ?

Non. Le retard de Poitiers était important en ce domaine. Il a fallu entrer dans ce monde compétitif de la recherche sans laquelle il n'y a pas d'avenir ni pour l'université ni pour le CHU. Aujourd'hui la conviction est totale. Poitiers en a pris conscience.

La construction du pôle biologie santé, qui précéda celle de la faculté, témoignait de la volonté de pro-

La faculté de médecine et de pharmacie. Architectes : Archipel et Créa'ture.

HÔTEL-DIEU ET UNIVERSITÉ

Le 17 octobre 1986, l'Hôtel-Dieu a été vendu à l'Université de Poitiers qui y a installé la présidence et les services centraux. Les bâtiments datent des XVIII^e et XIX^e siècles mais l'histoire de l'hôpital remonte jusqu'à l'aumônerie Notre-Dame-la-Grande fondée avant 1200. C'est en 1657 que l'hôpital général a été créé à Poitiers (*L'Actualité* n° 77, juillet 2007), dont les bâtiments, rue Jean-Macé, ont été réhabilités en logements sociaux.

